



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 67762

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique menée en faveur du handicap. Loin de prendre en compte les aspects liés à l'environnement et à la qualité, l'appréciation du handicap demeure exclusivement médicale et technique. Des améliorations semblent par conséquent indispensables, telles que la prise en compte individualisée des fonctions déficientes en lieu et place d'une approche forfaitaire, la création d'une structure départementale, lieu unique de traitement des demandes, la réforme du système de financement des besoins en aides humaines et à domicile sur l'ensemble du territoire ou encore la refonte du système de financement de l'aide humaine avec, notamment, l'institution d'un fonds de compensation complémentaire aux prestations légales. Il lui demande donc quelle est sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67762

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6018